

Les grandes fonctions de l'entreprise

Comptabilité

Transcription vidéo – Séquence 3

Ce cours vous est proposé par Véronique PÉRÈS, Maîtresse de conférence, Université de Côte d'Azur et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Diapo 3

La dimension opérationnelle de la fonction comptable se réfère à la mise en œuvre pratique des tâches et des responsabilités liées à la comptabilité au sein d'une organisation. Elle englobe un large éventail d'activités qui contribuent à la gestion financière et à la tenue de la comptabilité de façon précise et à jour.

Diapo 4

Dans cette séquence nous étudierons l'aspect de la fonction comptable. Nous aborderons la tenue des livres comptables, l'établissement des états financiers, la gestion de la trésorerie, le suivi des obligations fiscales, sociales et légales. Nous terminerons par la gestion des systèmes d'information comptable.

Diapo 5

Commençons par la tenue des livres comptables.

Diapo 6

La comptabilité est non seulement une obligation légale mais un outil de gestion majeur qui est utilisé par toutes les parties prenantes de l'entreprise.

C'est également un outil de preuve qui peut être utilisé dans tous les litiges : la loi fait obligation de conserver toutes pièces comptables pendant 10 ans.

Les comptables de l'entreprise doivent donc tenir à jour tous les registres comptables*, appelés aussi livres comptables.

Diapo 7

La tenue à jour de la comptabilité implique l'enregistrement précis et systématique des flux* induits par les transactions financières, telles que :

- Les ventes,
- Les achats,
- Les paiements,
- Les encaissements.

Diapo 8

Les comptables doivent s'assurer que les registres comptables*, sont correctement mis à jour, tels que :

- Le grand livre* pour toutes les opérations de l'entreprise,
- Le journal de trésorerie pour tous les flux financiers,
- Les journaux comptables des ventes,
- Les journaux comptables des achats.

Diapo 9

Détaillons l'établissement des états financiers.

Diapo 10

Le premier rôle de la comptabilité est de répondre aux obligations légales de publication afin de fournir des informations sur la situation financière et la performance de l'entreprise aux différents utilisateurs.

Le directeur financier de l'entreprise ou, à défaut un prestataire extérieur tel qu'un expert-comptable, sont donc responsables de la préparation des états financiers* périodiques ou comptes annuels*

Diapo 11

L'objectif de la comptabilité est de produire annuellement des documents de synthèse qui doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Diapo 12

Le bilan* donne l'image de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise.
Le compte de résultat* donne l'image du résultat à la fin de la période, bénéfice ou perte.
L'annexe* aux comptes annuels est un document écrit qui complète ces deux documents chiffrés.

Diapo 13

Voyons maintenant comment gérer la trésorerie.

Diapo 14

Les comptables jouent un rôle crucial dans la gestion de la trésorerie de l'entreprise.
En anticipant au maximum les flux entrants et les flux sortants de liquidités, ils établissent un plan prévisionnel de la gestion des liquidités en banque.
Ils s'assurent que, de cette façon, les besoins nés du cycle d'exploitation de l'entreprise seront toujours couverts par les recettes nées de ce même cycle d'exploitation.

En d'autres termes, gérer sa trésorerie de façon optimale implique d'avoir toujours de l'argent disponible pour couvrir les dépenses courantes.

Diapo 15

Les comptables de l'entreprise doivent :

- Surveiller le niveau de la trésorerie,
- Prévoir les besoins en liquidités,
- Effectuer des rapprochements avec le relevé fourni par la banque,
- Veiller à ce que les paiements aux fournisseurs et les encaissements des clients soient effectués correctement et en temps voulu,
- Placer éventuellement les excédents de trésorerie.

Diapo 16

Poursuivons avec le suivi des obligations fiscales, sociales et légales.

Diapo 17

Les entreprises sont tenues à des obligations fiscales et légales qui dépendent étroitement de leur forme juridique, de leur taille et de leur régime fiscal.

Les obligations fiscales dépendent du Code général des Impôts ;

Les obligations sociales dépendent du Code du Travail ;

Les obligations comptables légales dépendent du Code de Commerce.

Diapo 18

Les comptables de l'entreprise doivent :

Calculer et payer l'impôt sur les sociétés avec une liasse fiscale. Ce sont les états financiers dont la forme est définie par le centre des impôts,

Préparer les autres déclarations fiscales comme la taxe sur les véhicules de société ou la TVA,

Calculer et payer les salaires et les cotisations qui s'y rattachent,

Déposer les comptes annuels dès qu'ils ont été approuvés par les associés ou actionnaires au greffe du Tribunal de Commerce.

Diapo 19

Terminons cette séquence avec la gestion des systèmes d'information comptable.

Diapo 20

La dimension opérationnelle de la fonction comptable comprend également la gestion des systèmes d'information comptable, tels que les logiciels de comptabilité et les bases de données financières.

Les comptables doivent être compétents non seulement dans l'utilisation de ces systèmes, mais ils doivent également assurer leur maintenance et leur sécurité.

Diapo 21

Les systèmes d'information comptable sont de plus en plus performants et automatisés grâce au pilotage par des progiciels de gestion intégrée.

Pour l'entreprise, l'objectif consiste à améliorer le processus de circulation et la qualité de l'information comptable.

Cela est permis grâce aux obligations de conformité des documents comptables aux normes et à la réglementation en vigueur.

Diapo 22

La dimension opérationnelle de la fonction comptable se réfère à la mise en œuvre pratique des tâches et des responsabilités liées à la comptabilité au sein d'une organisation. Elle englobe un large éventail d'activités telles que :

- La tenue des registres financiers,
- La préparation des états financiers,
- La gestion de la trésorerie,
- La conformité fiscale sociale et légale,
- Ainsi que la maîtrise des systèmes d'information comptable.

Ces activités sont essentielles pour assurer une gestion financière efficace et une prise de décision informée au sein d'une organisation.

Références

Comment citer ce cours ?

Les grandes fonctions de l'entreprise – Comptabilité, Véronique Pérès, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un